MAIRIE
1, rue Mathurin Poirier
35600 SAINTE-MARIE
☏ 02.99.72.00.69
🖷 02.99.72.03.53
accueil@sainte-marie35.fr

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la trésorerie de Redon à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la trésorerie de Redon.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DE L'ORGANISME CREANCIER
Nom, prénom : ……………………………………………………… …………………………………………………………………	Commune de Sainte-Marie 1 rue Mathurin Poirier 35600 Sainte-Marie IDENTIFIANT CREANCIER SEPA FR80ZZZ541479
Adresse : …………………………………………………………… …………………………………………………………………	COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC
Code postal : …………… Ville : ………………………………… Pays :………………………………………………………………	Trésorerie de Redon Collectivités BP 90316 – 1 Rue des Ecoles 35603 Redon cedex

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

F R

code banque code guichet numéro de compte clé RIB

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Je vous prie de bien vouloir débiter, sans autre avis, à la condition qu'il présente la provision nécessaire, mon compte référencé ci-dessus du montant des factures dues à la commune de Sainte-Marie pour :

☐ Cantine / garderie municipales **ET** Activités du centre de loisirs (ALSH)

☐ Activités sportives municipales

A compléter par la collectivité – Numéros RUM (Référence unique de mandat)

RUM / Facturation cantine-garderie et/ou activités sportives municipales : ……………………………………………………………
RUM / Facturation activités centre de loisirs : ……………………………………………………………………………………

Signé à :

Le :

Signature :

Désignation du tiers débiteur, pour le compte duquel le paiement est effectué, si différent du titulaire du compte :

Nom du tiers débiteur : ………

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la commune de Sainte-Marie. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la trésorerie de Redon.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.